

GREEN IMPULSE accélère et réalise un Grand Chelem en remportant cette année les prestigieux concours Nationaux d'innovation i-Lab et i-Nov



Le 2 Décembre 2020,

GREEN IMPULSE est Lauréat National aux deux concours d'innovation i-Lab et i-Nov 2020. Green Impulse avait déjà remporté l'intérêt du jury lors de la 22^{ème} édition du concours d'innovation i-Lab en juillet dernier avec son projet « SENSITINES : *Sensibiliser les pathogènes des végétaux pour une protection des cultures respectueuse des hommes et de l'environnement, sans pesticides* ». La société vient aujourd'hui de remporter un second Appel à Projet « concours d'innovation i-Nov » et se voit accorder une participation du Programme d'investissement d'avenir (PIA) pour soutenir le développement de sa technologie SENSITINES. Le Programme de Recherche et Développement de Green Impulse est ambitieux et prévoit des investissements sur 3 ans avec un budget estimé à 2,3 M€. Grâce à ces deux dispositifs Ministériels d'accompagnement de l'innovation, la société se voit attribué une dotation à hauteur de 1 M€ lui permettant de subventionner près de 45% de ses dépenses.

L'enjeu du projet est de taille, la lutte contre les maladies des plantes cultivées essentiellement réalisée par l'usage de pesticides, doit aujourd'hui évoluer vers des solutions durables dites de « Biocontrôle ». Le projet SENSITINES porté par la société GREEN IMPULSE, consiste à mettre sur le marché Européen et Nord-Américain une nouvelle brique technologique pour renforcer la protection des plantes et enrichir la gamme de solutions de « Biocontrôle ». Il s'agit de principes actifs naturels qui fragilisent les champignons pathogènes des plantes et qui augmentent l'efficacité des autres produits de biocontrôle associés. L'objectif pour Green Impulse est d'atteindre le marché des fongicides de plus de 13 Mds d'euros dans le monde d'ici 2025, en associant sa solution à des doses réduites de fongicides, et grâce à l'obtention d'une AMM (Autorisation de Mise en Marché).

En complémentarité depuis janvier 2020, la société propose à la vente un premier produit bio-fongicide, le « KITAÉ », qui permet aux agriculteurs de réduire l'usage du cuivre et des fongicides de synthèse en viticulture, et cultures légumières (maraîchage). Les deux co-fondateurs ont confiance dans le potentiel commercial du KITAÉ qui donne pleine satisfaction à ses early-adopters en production de légumes et carottes notamment, culture sur laquelle « KITAÉ » est particulièrement efficace.

Enfin, pour accélérer son développement industriel et commercial, et atteindre ses objectifs de mise sur le marché à l'échelle Européenne, Green Impulse prépare un second tour de table pour 2021 et souhaite lever plus de 2 M€ auprès de Fonds Privés Nationaux et Européens.

A Propos de GREEN IMPULSE :

GREEN IMPULSE a été fondée en janvier 2019 à Angers par Alexandre OLIVAUD et Emmanuel PAJOT expérimentés dans le domaine du bio-contrôle et de la protection des cultures. La technologie valorisée est issue de nombreuses années de recherches réalisées par les laboratoires FUNGISEM et SONAS de l'Université d'Angers et basés au cœur du Campus du Végétal. Ces 2 laboratoires sont respectivement spécialistes des champignons pathogènes des plantes et des substances naturelles, principalement d'origine végétale (extraction-purification, analyses, synthèse, valorisation biologique). GREEN IMPULSE valorise cette technologie brevetée par l'acquisition d'une licence d'exploitation exclusive en partenariat avec la SATT Ouest Valorisation.

Alexandre OLIVAUD, Président co-fondateur de GREEN IMPULSE : « *Le déploiement dans les champs de nos SENSITINES permettra une meilleure performance des produits de biocontrôle actuels et une forte réduction des pesticides conventionnels* ».

Emmanuel PAJOT, Directeur Général et co-fondateur de GREEN IMPULSE : « *KITAÉ est né d'une relation ancienne avec le fabricant, expert reconnu dans son domaine, en phase avec notre stratégie de mise sur le marché de produits robustes, efficaces et accessibles qui permettront progressivement de réduire la dépendance de notre agriculture vis-à-vis du cuivre et des fongicides conventionnels* ».

Contact GREEN IMPULSE : Alexandre OLIVAUD, Président co-fondateur, tél. 06.99.24.67.99
Mail : a.olivaud@greenimpulse.fr

A propos du concours i-Lab

Le 22^e concours d'innovation i-Lab est organisé en 2020 par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en partenariat avec Bpifrance Financement. i-Lab est né en 1999 de la volonté du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes, de mieux accompagner le développement des start-up et d'encourager l'esprit d'entreprendre, en particulier auprès des chercheurs et des jeunes de l'enseignement supérieur. Ce concours a pour objectif de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté. La subvention apportée à l'entreprise créée par les lauréats est destinée à financer le programme de recherche et développement pour la finalisation du produit, procédé ou service technologique innovant.

À propos du concours i-Nov

Le « Concours d'innovation i-Nov », financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA), vise à soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME (selon le droit européen¹), et à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale. Il sélectionne, dans le cadre d'une procédure favorisant la compétition, des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 600 k€ et 5 M€, et contribue à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes. Ce concours est organisé en partenariat avec l'ADEME.

Photo de l'équipe GREEN IMPULSE

De gauche à droite sur la photo ; Emmanuel PAJOT, Alexandre OLIVAUD et Ophélie DUBREU.



Crédit Photo : Green Impulse

Visite de Madame La Ministre Frédérique VIDAL, INRAE Angers, le 23/10/2020

Photo n°1



Photo n°2



Photo n°2 ; De gauche à droite, Pascal Richomme (Directeur Laboratoire SONAS), Vincent Lamande (Président SATT Ouest Valorisation), Frédérique Vidal (Ministre ESRI), Alexandre Olivaud (Président Green Impulse).